

1- REGLEMENT INTERIEUR (téléchargeable sur le site internet) :

Je soussigné (e) :

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Hirondelle Basket. Je l'accepte dans sa totalité et m'engage à le respecter.

St Julien de Concelles, le :

Signature adhérent,

Signature représentant légal,

2- AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e) :

responsable légal de :

J'autorise/Je n'autorise¹ pas mon enfant à partir seul du gymnase à l'issue des entraînements ou compétitions. (¹Rayer la mention inutile)

Date : / /

Signature :

Autorise mon enfant à être transporté dans le cadre des activités de l'Hirondelle Basket par un autre parent ou un membre du club.

Autorise l'Hirondelle Basket à agir au mieux dans l'intérêt de l'enfant en cas d'accident nécessitant une intervention urgente.

Autorise l'Hirondelle basket à publier des photos ou films de mon enfant réalisés dans le cadre des activités de l'Hirondelle Basket.

A _____, le :

Signature des parents ou du joueur majeur :

3- ADHESION AU CLUB :

En adhérant à l'Hirondelle Basket vous adhérez à une association loi 1901, gérée par des bénévoles. En aucun cas, le club ne fournit, en contre partie du paiement de cette licence, une prestation de services. Par conséquent, le licencié a des droits mais également des devoirs.

A partir de la catégorie U11, chaque licencié devra se rendre disponible pour aider à l'organisation des tables de marque et des arbitrages au minimum 1 fois dans la saison.

Pour les joueur(se)s U17 à Séniors :

Les joueur(se)s de U17 à séniors évoluant dans une équipe de compétition, s'engage à arbitrer et ou tenir la table de marque au minimum 1 fois dans la saison.

En cas d'absence et de non remplaçant, il sera sollicité pour effectuer ces servitudes sur son propre match.

Les parents : Vous serez conviés avec l'équipe de votre(vos) enfant(s) pour tenir le bar un dimanche après midi 1 fois dans la saison. Merci de vous rendre disponible

4- DEVENIR PARENT REFERENT DE L'EQUIPE DE VOTRE ENFANT :

L'année sportive de votre enfant se déroule suivant 2 temps : l'entraînement et les matchs. Si pour les entraînements, les heures et lieux sont fixes, les matchs nécessitent un suivi et une organisation bien particulière (horaires variables, tenue de table, tenue de bar, déplacements à l'extérieur, lien avec le bureau).

Le rôle du parent référent est de permettre de coordonner au mieux ces différents temps avec le soutien du club qui lui fournit les informations, outils nécessaires. Il est essentiel pour le bon déroulement de l'année sportive.

Je souhaite être parent référent de l'équipe de mon enfant ? Oui Non

Mon enfant (au moins U13) souhaiterait aider David à l'entraînement des U7 le mercredi ? Oui Non